

PLANTES MÉDICINALES

Analeptique. — Médicament qui a la propriété de rendre les forces à un convalescent : carotte, ginseng.

Angine. — Inflammation à la gorge : aigremoine.

Anti-hystérique. — Remède propre à combattre l'hystérie : valériane.

Anti-laiteux. — Remède arrêtant ou diminuant la secretion du lait : nénuphar, pervenche, aulne.

Anti-scorbutique. — Contre le scorbut : ancolie, mortelle noire, barbarée, sisymbre, cresson, pourpier, canneberge, véronique, basilic.

Anti-spasmodique. — Contre les spasmes : thé, orange, erodium, valériane, camomille.

Apéritif. — Qui redonne l'appétit et rétablit les fonctions digestives, urinaires, etc. : lunaire, persil, fenouil, aspergillus.

Astringent. — Médicament qui resserre les tissus : balaustine, rossolis, maronnier, geranium, apalanche, cornouille, scabieuse, arctostaphilos, garlithéria, fraisier, aigremoine, chinaphile, troëne, patience, brunelle, chêne, aulne.

Battement de cœur. — Contre le... : digitale, agripaune.

Béchique. — Contre la toux : violette, guimauve, tulipe, pulmonaire, molène, chataire.

Brûlure. — Contre les brûlures : feuilles de lierre, joubarbe.

Café. — Substitut du café : léontice, maronnier, gaillet, chicorée.

Carminatif. — Propre à expulser les vents : carvi, badouille, ou anis, scrofulaire, piment.